



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 1^{er} avril 2019

Premier comité de concertation relatif au schéma directeur de la ligne du train d'équilibre du territoire Nantes-Bordeaux

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire et coordonnateur du projet, a réuni le 29 mars 2019 le premier comité de concertation relatif à l'élaboration du schéma directeur de la ligne Nantes-Bordeaux, conventionnée avec l'État au titre des trains d'équilibre du territoire (TET). Ce comité s'est tenu en présence du préfet François Philizot, chargé par la ministre des transports d'une mission de pilotage technique de l'ensemble des schémas directeurs des lignes TET.

La ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux, aujourd'hui conventionnée avec l'État au titre des trains d'équilibre du territoire (TET), constitue un axe Nord-Sud stratégique permettant une desserte fine de l'ensemble des territoires qu'elle traverse. Elle dessert les agglomérations de Nantes, La Roche sur Yon, Luçon, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Jonzac et Bordeaux.

L'importance de cette ligne justifie que soit établi un schéma directeur qui définira les évolutions de l'offre et de la qualité de service, attendues à court, moyen et long termes, en lien avec le grand plan de modernisation du réseau de SNCF Réseau et en articulation avec les autres segments de l'offre ferroviaire. Ce schéma directeur encadrera l'ouverture à la concurrence de la ligne, décidée par le Gouvernement.

La ministre chargée des transports, Elisabeth Borne, a confié au préfet de la région Pays de la Loire la mission de coordination de ce travail, en collaboration avec les Conseils régionaux et les services du ministère. Une large concertation est organisée avec les Conseils départementaux, les maires et présidents d'EPCI des principales villes desservies, les parlementaires, les associations, les syndicats représentatifs de salariés, les acteurs économiques, les entreprises ferroviaires de voyageurs et SNCF Réseau.

Cette réunion a permis de premiers échanges sur le devenir de l'axe Nantes-Bordeaux, pour lequel l'État s'investit fortement: en dehors des travaux de modernisation de l'infrastructure entre La Roche sur Yon et la Rochelle et d'autres opérations inscrites aux contrats de plans Etat-Région des deux Régions traversées, il a ainsi consacré plus de 220 M€ pour le renouvellement du matériel roulant permettant la desserte de l'axe et la construction du centre de maintenance à Nantes, et a ainsi fortement amélioré la qualité de service aux voyageurs.

Les expressions des différents participants alimenteront les travaux d'élaboration de ce schéma dont les résultats seront présentés et discutés dans un prochain comité de concertation qui se tiendra au mois de septembre 2019.

Le schéma directeur est attendu pour la fin septembre 2019.